

Appel de Candidatures de la SAFER Île de France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La SAFER Île de France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département : VAL D'OISE (95)

Commune : HERBLAY 19 a 07 ca

Parcelles cadastrées : Des bournouviers: ZP-28 - Les cotes de gaillon: BP-73(A)-73(B). Ce bien figure en zone N du PLU.

Commune : MEDAN 11 a 36 ca

Parcelles cadastrées : Les renardieres: A-1563-1564-1903[1566]. Ce bien figure en zone N du PLU.

Département : ESSONNE (91)

Commune : CHEVANNES 172 ha 54 a 68 ca

Parcelles cadastrées : **Biens occupés par bail rural, recherche d'investisseurs pour un placement foncier**. La mare humbert: B-39[34]-41[33] - Le bois: B-25 - Le chem de corbeil: E-29[1] - Le chene rond: C-19 - Le piquet: K-97[59]-103[59] - Le rocher des sablons: K-2-20-23-95[1]-109[95] - Les sablons: K-113[54] (avec bâtiments)
- Les terres des messis: A-2-3-4-5-10-16[1]-18[9] B-1 - Marmotin: B-28-29 (avec bâtiments). Ces biens figurent en zone RNU du PLU.

Commune : ANGERVILLIERS 3 ha 49 a 03 ca

Parcelles cadastrées : Bois de tous vents: B-769-770-1156[796] - Fonds de tous vents: B-906-907-921 - La tuilerie: B-671-678-679-714 - Les coudrettes: A-208-289 - Sur les coudrettes: A-751[311]-752[311] - Tous vents: B-1059. Ces biens figurent en zone A, N et U du PLU
ET

Commune : LE VAL-SAINT-GERMAIN 13 a 20 ca

Parcelle cadastrée : Le clos du roi: B-140. Ce bien figure en zone N du PLU

Commune : COURSON-MONTELOUP 45 a 90 ca

Parcelles cadastrée : Les glaises: ZC-24. Ce bien figure en zone RNU du PLU
ET

Commune : FONTENAY-LES-BRIIS 19 a 70 ca

Parcelles cadastrées : La soulaudiere: G-215 - Les closeaux: G-110. Ce bien figure en zone A du PLU

Commune : MEREVILLE 2 ha 72 a 24 ca

Parcelles cadastrées : Les grenouilleres: AL-596[130] - Les ouches de givramont: AL-132 - Les pres de glaire: AL-350-351-352-357-359 - Les pres de gorge fontaine: AL-196-239 (avec bâtiments). Ces biens figurent en zone A, N et U du PLU.

Commune : MARCOUSSIS 34 a 68 ca

Parcelle cadastrée : La greffiere: G-933[512]. Ce bien figure en zone A du PLU.

Département : VAL-DE-MARNE (94)

Commune : PERIGNY 1 ha 40 a 49 ca

Parcelle cadastrée : De brie comte robert: AA-1 (avec bâtiments). Ce bien figure en zone A du PLU.

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ci-après, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, **OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 13/02/2018**. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

SAFER Île de France Adresse de Île de France : 19 rue d'Anjou - 75008 PARIS

Tél. : 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.